

18.—Du Club d'Amélioration Rosemont, demandant que la "Montreal Street Ry Co." soit priée de donner un service de tramways à Rosemont.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'ordre soit donné à la "Montreal Street Ry Co." de prolonger sa ligne actuelle de la rue Iberville jusqu'à la rue Masson et, le long de la rue Masson, jusqu'à la Dixième avenue, avec une voie en forme de Y sur la Dixième avenue, pour revenir sur le même parcours, conformément à la section 43 du règlement No 210.

19.—M. l'échevin Gadbois se présente devant la Commission et demande si c'est l'intention de la Commission de construire un trottoir en asphalte en face de l'hôpital Général, rue Dorchester.

M. le président informe M. l'échevin Gadbois qu'il existe déjà un trottoir permanent en face de l'hôpital Général.

20.—M. l'échevin Gadbois demande la confection de trottoirs permanents sur les rues suivantes:

Rue Sanguinet, côté Ouest, entre Lagauchetière et Ste-Catherine.

Rue St-Dominique, deux côtés, entre Lagauchetière et Ste-Catherine.

La Commission ne peut accéder à la demande de M. l'échevin Gadbois.

21.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à employer des dalles de pierre Danforth pour la confection du trottoir permanent sur la rue Davidson, attendu que la qualité des matériaux pour la confection dudit trottoir n'a pas été mentionnée dans l'estimé.

22.—Soumis un extrait du procès-verbal du Conseil (19 octobre) relativement au rapport de la Commission des Finances refusant d'approuver le rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$508 pour l'érection d'un hangar pour remiser les bancs, et qui recommande que le département des chemins reçoive instruction de remiser lesdits bancs dans sa nouvelle cour.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport s'il y a assez d'espace pour remiser et peindre lesdits bancs durant l'hiver au nouveau clos de la division Ouest.

23.—Soumis un extrait du procès-verbal du Conseil (19 octobre 1908) au sujet d'un rapport de la Commission des Finances recommandant à la Commission de la Voirie de prendre les mesures légales nécessaires pour forcer la "Montreal Street Ry Co." à enlever les poteaux et câbles illégalement placés sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir quelle procédure doit être exercée contre ladite compagnie à cet effet.

24.—Soumis un estimé pour la confection d'un trottoir permanent sur le côté Nord de la rue Wellington, à partir de la rue Congrégation jusqu'aux limites Ouest de la Ville.

Question différée.

25.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, demandant de réparer la couverture de l'hôpital civique, rue Moreau, détériorée par des éclats de pierre provenant de la carrière exploitée par le service de la Voirie.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

RAPPORTS.

26.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la confection d'un trottoir permanent en dalles de pierre Danforth et coltar sur le côté Est de la rue Dufferin, à partir du Parc LaFontaine jusqu'à l'avenue Mont-Royal, conformément à la section 20, article 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée, moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

27.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant de remplacer l'égout en bois construit dans la rue Tupper par un égout en brique de 2' x 3', à partir de la rue St-Mathieu à la rue Du Fort.

28.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la Troisième avenue, à partir de la rue St-Jérôme jusqu'au chemin de la Petite Côte.

29.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande de la "Montreal Light, Heat & Power Co." de poser une voie à travers la rue Bercy (autrefois DeLévis).

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recomman-

18.—From the Rosemont Improvement Club, asking that the Montreal Street Ry. Co., be requested to give Rosemont a car service.

Resolved: That a report be made to Council recommending that orders be given to the Montreal Street Ry. Co., to extend its track on Iberville street up to Masson street, and along Masson street to Tenth avenue, with a track in the form of a Y on Tenth avenue, to return on the same line to Iberville street, according to section 43 of by-law No. 210.

19.—Ald. Gadbois appeared before the Committee and asked if the Committee intended to lay an asphalt sidewalk opposite the General Hospital, on Dorchester street.

The chairman informed Ald. Gadbois that there is already a permanent sidewalk opposite the General Hospital.

20.—Ald. Gadbois asked for permanent sidewalks on the following streets:

Sanguinet street, West side, between Lagauchetière and Ste. Catherine;

St. Dominick street, both sides, between Lagauchetière and Ste. Catherine.

The Committee could not entertain Ald. Gadbois' request.

21.—On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to use Danforth flagstone for the permanent sidewalk on Davidson street, as the quality of material for the said sidewalk had not been mentioned in the estimate.

22.—Submitted an extract from the minutes of Council (Oct. 19th), concerning the Finance Committee's report declining to concur in the Parks and Ferries Committee's report, asking for an appropriation of \$508 for the erection of a shed for storing benches, and recommending that the Road Committee be instructed to store said benches in its new yard.

Referred to the City surveyor to ascertain if there is sufficient space to store and paint said benches during the winter, at the new yard of the Western division.

23.—Submitted an extract from the minutes of Council (Oct. 19th 1908), anent a report from the Finance Committee, recommending that the Road Committee take the legal proceedings required in order to compel the Montreal Street Ry. Co., to remove the poles and cables illegally placed on Côtés des Neiges road.

Resolved: That the Law Department be asked for its opinion as to what procedure should be taken against the said Company in this connection.

24.—Submitted an estimate for a permanent sidewalk to be laid on the North side of Wellington street, from Congregation street to the Western City limits.

Consideration deferred.

25.—From the Hygiene and Statistics Committee, asking to repair the civic hospital roof, Moreau street, damaged by pieces of stone coming from the quarry operated by the Road department.

Referred to the City surveyor for a report.

REPORTS.

26.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a permanent sidewalk made of Danforth flagstone and coal tar, be laid on the each side of Dufferin street, from LaFontaine Park to Mount Royal avenue, in accordance with section 20, articles 453 and 456 of the City charter as amended, payable one-half by interested proprietors and one-half by the City.

27.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the wooden sewer laid in Tupper street be replaced by a 2' x 3' brick sewer, from Ste. Catherine to Fort street.

28.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Third avenue, from St. Jérôme street to the Petite Côte road.

29.—From the City surveyor, anent the petition of the Montreal Street Ry Co., for permission to lay a track across Bercy street (formerly DeLévis St.).

Resolved: That a report be made to Council recommend-